

Licence générale STS (L3)

Automatique et systèmes

Licence Sciences, technologies, santé mention Electronique, énergie électrique, automatique parcours Automatique et systèmes

Crédits : 60 ECTS code LG03901A (RNCP habilitation n° 20190054 échéance 31 août 2025- Arrêté du 8 juillet 2021)

Niveau d'entrée : bac+2 - Niveau de sortie : bac+3



Objectifs et compétences visées

La licence Sciences Technologies Santé mention sciences de l'ingénieur en électronique, automatique et systèmes a pour objectif d'apporter aux futurs licenciés des connaissances théoriques et pratiques pour comprendre le fonctionnement des systèmes électroniques et/ou automatisés complexes, les faire évoluer, les améliorer, les tester, etc. Systèmes qu'ils seront amenés à utiliser dans le cadre de leur future activité professionnelle. La licence a aussi pour objectif de préparer les élèves à des études longues de type diplôme d'ingénieur ou master.

Compétences visées :

- Maîtriser les bases de l'électronique analogique et numérique, des composants électroniques, de l'automatique continue et discrète, de l'algorithmique et de la programmation, des systèmes à microprocesseurs, du traitement du signal, des techniques de communications numériques.
- Modéliser un problème d'électronique ou d'automatique en vue de concevoir la solution adaptée à la demande formulée dans le cahier des charges.
- Simuler à l'aide de logiciels appropriés les fonctions définies dans le cahier des charges (utiliser des logiciels pour la simulation de circuits électroniques analogiques ou numériques, des logiciels de traitement du signal, de logiciels de calcul matriciel (MATLAB), ...)
- Prototyper (concevoir et réaliser) des solutions matérielles à l'aide d'outils de CAO, d'automates, cartes de développement et concevoir et écrire des solutions logicielles dans le langage de programmation adapté.
- Ecrire et réaliser des tests, valider des solutions matérielles et logicielles.
- Participer à l'industrialisation des produits et au choix des solutions techniques les plus adaptées (optimisation des coûts), à leur mise en conformité (réglementations spécifiques, CEM, ...)

Codes ROME les plus proches : H2501, H1206, H1208, H1209, I1305

Public concerné et conditions d'accès

Salariés en activité ou en projet de transition professionnelle (ex-CIF), demandeurs d'emploi, en contrats d'alternance.

- Avoir acquis 120 crédits des L1/L2 d'une licence générale de type EEA,
- Ou être titulaire d'un diplôme Bac+2, DUT ou BTS dans les domaines de l'électronique ou de l'automatique,
- Ou justifier d'un niveau de formation Bac+2 dans les domaines de l'électronique ou de l'automatique.
- Possibilité d'accès par la VAPP, VAE, VES.

Conditions de délivrance

Pour valider le diplôme, il faut :

- valider l'ensemble des UE de L3 par capitalisation (obtenir minimum 10/20 à chaque UE) ou compensation (obtenir une moyenne d'au moins 10/20 à l'ensemble des UE dans un délai de 3 ans).
- justifier d'une attestation de résultat à une certification en langue anglaise datant de moins de deux ans au moment où le diplôme est demandé. Il n'y a pas de niveau minimum à atteindre (note DNF 2021/14).
- ET valider l'expérience professionnelle (1 an dans le domaine ou 6 mois de stage) (cf. expérience professionnelle au verso)



COM-016 V1.1

** Document non contractuel - les informations contenues peuvent donner lieu à des modifications **

Conservatoire national des arts et métiers de La Réunion

Equipe pédagogique nationale EEAM



LG03901A
2021/2022

Enseignements

SEMESTRE 1

		ECTS	modalités	examens	coef. (1)
ANG320	Anglais professionnel (niveau licence)	6	cours		1
UTC601	Maths 1: mathématiques générales	3	TP		1
UTC602	Maths 2 : probabilités, statistiques, calcul matriciel	3	TP		1
UTC302	Algorithmique - Programmation - Langages	3	TP		1
UTC303	Introduction aux réseaux informatiques et de terrain	3	cours		1
AUT104	Représentation fréquentielle appliquée à la commande des systèmes linéaires	6	cours		1

SEMESTRE 2

ANG320	Anglais professionnel (niveau licence)	-	cours		1
UTC301	Capteurs - Métrologie	3	cours		1
AUT103	Commande des systèmes à événements discrets	6	cours		1
AUT107	Introduction aux systèmes de commande temps réel et aux réseaux de terrain	6	cours		1
MTR107	Introduction au management qualité	3	cours		1
UAEAOE	Expérience professionnelle	18	rapport		

ECTS : système européen de transfert et d'accumulation de crédits

(1) coefficients : appliqués dans le calcul de la moyenne générale pondérée

Modalités d'évaluation : rapport/dossier à rendre - examen sur table - soutenance

Calendrier prévisionnel 2021-2022

	semestre 1	semestre 2
Ouverture des préinscriptions en ligne le 1er juin 2021		
Inscriptions jusqu'au	29/10/21	31/03/22
Début des cours	06/09/21	21/02/22
Interruption des cours	17/12/21	-
Reprise des cours	17/01/22	-
Fin des cours	04/02/22	24/06/22
Semaine de révisions	semaine du 07/02/22	semaine du 27/06/22
Examens 1ère session	semaine du 14/02/22	semaine du 04/07/22
Examens 2nde session	quinzaine du 16/08/22 au 26/08/22	

Conservatoire national des arts et métiers

Parcours de formation

Expérience professionnelle

La validation du diplôme requiert de justifier d'un an d'expérience professionnelle dans la spécialité exigible en fin de formation.

Si l'expérience professionnelle n'est pas en lien avec la spécialité de la licence, elle devra être complétée par un stage de 6 mois dans le domaine des métiers liés à l'électronique, l'énergie électrique, l'automatique.

La validation de l'expérience professionnelle fait l'objet de la remise d'un rapport d'expérience (activité professionnelle ou rapport de stage selon les cas).

Pour les élèves inscrits dans le cadre d'un contrat d'alternance, la durée du contrat se substitue à la période d'expérience professionnelle demandée pour valider le diplôme. Un rapport d'activité professionnelle doit être remis en fin de formation.

Déroulement de la formation

Les cours se déroulent du lundi au vendredi de 17h à 21h en alternant regroupements en présentiel et webconférences. Vous avez la possibilité de suivre les regroupements via notre plateforme de télé-enseignement (en visioconférence ou en différé). **2 présences par UE et par semestre sont obligatoires pour vous présenter aux examens.**

Les élèves qui suivent les enseignements en alternance, devront justifier de leur présence en centre à raison d'une journée de 7 heures hebdomadaire.

Fréquence des cours

	UE semestrielle			UE annuelle
	< 3 ECTS	4 ECTS	6 ECTS	> 8 ECTS
TP	12 regroupements			20 regroup.
Cours	5 regroup. + 6 webconf.	6 regroup. + 7 webconf.	7 regroup. + 7 webconf.	12 regroup. + 11 webconf.
Anglais	30 séances annuelles de 2 heures			
Alternance : 1 journée de 7h / semaine en centre de formation				
durée d'un regroupement et d'une webconférence : 1H20				

Le planning est consultable sur le site Internet www.cnam.re

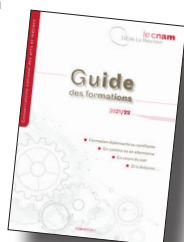
Examens

Les examens sont programmés à la fin de chaque semestre. Les enseignements font l'objet de modalités d'évaluation spécifiques. Chaque inscription donne droit de se présenter à deux sessions d'examens par UE (hors unités d'activité). Les candidats ne sont admis à composer que pour les enseignements auxquels ils sont inscrits.

Il est possible de suivre les enseignements sans se présenter aux examens. Une attestation de suivi de formation

pourra ainsi être délivrée sur demande. Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur votre espace personnel ou directement au centre régional du Port.

Aucun résultat est communiqué par téléphone ou par courriel.



pour en savoir plus, consultez notre guide : www.cnam.re

Tarifs 2021-2022

Les tarifs ci-après sont donnés à titre indicatif et sont révisables annuellement après approbation du Conseil d'Administration. Nous nous tenons à votre disposition pour obtenir un devis détaillé.

Tarif prise en charge individuelle	individuel payant / CPF	demandeur d'emploi *
Frais de dossier ¹	18€	18€
Droit d'inscription forfaitaire ²	200€	200€
Droit complémentaire par UE (tarification hors FOAD)	14,5€ / heure présentiel	Cat. 1 à 4 : 12€ / ECTS Cat. 5 à 8 : 36€ / ECTS
- Droit complémentaire par UE ³ (tarification FOAD)		Cat. 1 à 4 : 12€ / heure Cat. 5 à 8 : 14,5€ / heure
- Unité d'activité (UA)		

* tarification hors prise en charge par un organisme tiers et sur présentation des justificatifs (cf. pièces à fournir pour l'inscription)

Cat. 1 à 4 : inscrit à Pôle emploi en catégories 1 à 4

Cat. 5 à 8 : inscrit à Pôle emploi en catégories 5 à 8 - tarif applicable **UNIQUEMENT** après accord de la direction.

Pour toute autre demande de financement par un tiers, merci de nous consulter.

Tarif prise en charge employeur

Dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'un dispositif proAlternance, la formation est prise en charge par l'entreprise via son Opco (opérateur de compétence) et le salarié bénéficie d'une rémunération ou du maintien de salaire. N'hésitez pas à consulter nos conseillers pour étudier le financement le plus approprié.

Possibilité de prise en charge totale ou partielle : plan de formation de l'entreprise, CPF individuel, CPF de transition contrat de professionnalisation, dispositif proAlternance, contrat de sécurisation professionnelle (CSP), convention de reclassement professionnel (CRP)...

¹ pour la première inscription au centre régional du Cnam uniquement - ² droit individuel de base d'un montant forfaitaire de 200 € payable au titre de chaque année universitaire d'inscription - ³ pour les unités d'enseignement (UE) qui ne sont pas ouvertes ni proposées à La Réunion mais dont les enseignements sont dispensés en formation ouverte à distance (FOAD) dans un autre centre organisateur Cnam.

"Ma réussite,
c'est le cnam !"



Centre régional du Port

18 rue Claude Chappe ZAC 2000

info@cnam.re

Tél. 0262 42 28 37

du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

et le vendredi de 8h15 à 12h15